

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES CONJOINTES

**Préalables à la déclaration d'utilité publique du projet
de réaménagement de la rue de Guillerville à LINAS
et à la cessibilité des emprises nécessaires à la réalisation de celui-ci**

présenté par la communauté d'agglomération Paris-Saclay

**Enquêtes du mardi 11 avril 2023 (8h30) au vendredi 28 avril 2023 (17h30)
soit 18 jours**

(arrêté n°2023.PREF/DCPPAT/BUPPE/ 061 du 16 mars 2023)

Projet : réaménagement de la rue de Guillerville par la création d'un trottoir continu et réglementaire, la création d'une piste cyclable et l'élargissement de la voie sur le territoire de la commune de Linas.

Consultation du dossier : les dossiers d'enquêtes (DUP et parcellaire) et les registres d'enquêtes seront à la disposition du public à la mairie de Linas (siège de l'enquête), pendant toute la durée des enquêtes, aux heures normales d'ouverture au public :

Mairie de Linas, place Ernest Pillon, 91310 Linas

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- le samedi de 8h30 à 12h30

Les dossiers pourront également être consultés sur le site internet des services de l'État en Essonne :

www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme/amenagement

Demande d'informations sur le projet : Communauté d'agglomération Paris-Saclay – 21, rue Jean Rostand – CS 39562 – Pôle aménagement des territoires et cadre de vie – 91898 Orsay Cedex.

Permanences du commissaire enquêteur (M. Jean-Yves COTTY, inspecteur de l'Éducation nationale honoraire) :

- **mardi 11 avril 2023 : 8h30 à 11h30**
- **samedi 15 avril 2023 : 8h30 à 11h30**
- **samedi 22 avril 2023 : 8h30 à 11h30**
- **vendredi 28 avril 2023 : 14h30 à 17h30**

Les observations et propositions du public pourront être soit :

- consignées sur les registres d'enquêtes en mairie,
- reçues par écrit ou oral par le commissaire-enquêteur lors de ses permanences,
- adressées par correspondance en mairie, à l'attention du commissaire-enquêteur.
- Transmises par courrier électronique reçu jusqu'au vendredi 28 avril 2023 avant 17h30 :
pref-guillerville-linas@essonne.gouv.fr

Résultats : le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables sur le site internet des services de l'État en Essonne et en mairie de Linas.

Décisions : le projet sera déclaré ou non d'utilité publique par décision du Préfet de l'Essonne au plus tard un an après la clôture de l'enquête.